

Concours Jeunes Talents 2021 : Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 septembre !

La Mairie d'Orléans organise, en partenariat avec le Centre Régional d'Information et de Jeunesse, Polysonik, OP45, le Théâtre Charbon et le 108, le concours Jeunes Talents 2021. Pour cette nouvelle édition, quatre catégories seront proposées : musique, stand-up / théâtre / danse / libre. Les inscriptions sont ouvertes du 10 juin jusqu'au 30 septembre 2021.

Les premières sélections se dérouleront courant octobre 2021.
La Finale est programmée le vendredi 25 février 2022.

Ce concours est ouvert aux amateurs de la scène en groupe ou en solo. Les 3 premiers de chaque catégorie bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par une structure professionnelle pour se perfectionner, et d'une aide d'une valeur de 1000 euros pour le Lauréat, 400 euros pour le 2nd et 100 euros pour le 3^{ème}. Les 3 finalistes seront également intégrés au répertoire des jeunes talents locaux et pourront ainsi se voir proposer de participer à différents événements organisés ou soutenus par la Mairie d'Orléans.



Les disciplines retenues pour l'édition 2021 :

- **Musique** : interprétation ou création d'une musique, en solo ou en groupe dans un univers musical libre (jazz, soul, rap, pop-rock, électro, métal...). 3 morceaux minimum devront être présentés lors des auditions.
- **Arts de la scène** : présentation de 2 scènes de 3 à 5 minutes maximum, en solo ou en groupe, dans le style choisi (comédie, classique, stand-up, burlesque...).
- **Danse** : présentation d'une chorégraphie de 3 à 5 minutes, en solo ou en groupe.
- **Libre** : réalisation d'arts plastiques, de sculptures, d'arts du cirque et tout autre moyen artistique à travers une prestation scénique libre de 3 à 5 minutes. Celle-ci doit pouvoir se dérouler dans une salle close ainsi que sur une scène, tout en respectant l'intégrité des personnes présentes et du lieu.

Pour qui ?

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les jeunes d'Orléans et de la Région Centre ayant entre 16 et 30 ans. Pour les groupes, il est autorisé que des membres soient âgés de plus de 30 ans mais la moyenne d'âge doit être inférieure ou égale à 30 ans.

Comment faire ?

Le règlement et les fiches d'inscriptions sont à envoyer jusqu'au **30 septembre 2021** à cjt@icentre.fr. Joindre une vidéo de présentation de vos prestations à l'inscription. Les auditions se tiendront ensuite octobre 2021 pour les quatre catégories.

Plus d'informations sur orleans-metropole.fr

CONTACT PRESSE

Stacy Mille - attachée de presse Mairie d'Orléans

stacy.mille@orleans-metropole.fr

07.72.33.66.98